**SECURITE**





**RAPPEL DE LA CHARTE DU CYCLOTOURISTE**

* avoir un vélo en bon état.
* freins, pneus en bon état et gonflés, chambre à air de rechange, chaine lubrifiée …)
* je respecte le code de la route.
* le port du casque est obligatoire.
* augmenter votre signalisation en utilisant des tenues visibles.
* rouler à 2 de front n’est que toléré.
* lorsque des voitures veulent se croiser, le serre fil annonce droite derrière et le groupe se met sur 1 file.
* je respecte les consignes données lors d’une sortie cyclotouriste.
* je respecte la nature et l’environnement.

Quelques bonnes pratiques :

* à un croisement attendre les derniers pour traverser ensemble en respectant les autres usagers. Pour la sécurité, un des rouleurs descend de vélo pour faire la circulation.
* lors d’un problème directionnel ou d’un pépin mécanique, stationner immédiatement sur l’accotement et du même côté.
* sur les pistes cyclables comme sur la route maximum 2 de front et sans utiliser toute la piste.
* les pistes cyclables sur des trottoirs en liaison avec des piétons  sont à emprunter seul à vitesse réduite : le piéton reste prioritaire.

Les dangers sont partout :

* les pistes cyclables ne sont pas réservées à l’usage unique des cyclos (piétons, poussettes, rollers…)
* trottoirs élevés
* pistes à double sens
* sorties de garages
* croisement ou l’on perd la priorité
* poteaux de signalisations et d’éclairage sur les pistes
* obstacle sur les pistes

**Rouler en sécurité, c’est : respecter, observer, anticiper, réagir…**

Mis à jour le 25 mars 2013 par le Responsable Sécurité : Philippe CHICARD 06.84.91.10.02

Validé en comité SREG Vélo